

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **CRITICAL ÉLÉMENTS : BLUE NOTE COMPLÈTE SON PROGRAMME DE FORAGE 2011 À CROINOR ET CONFIRME L'AVANCEMENT DU RAPPORT TECHNIQUE**

**3 NOVEMBRE 2011** – MONTRÉAL, QUÉBEC – **Corporation Éléments Critiques** (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« Critical Éléments ») et Blue Note Mining Inc. (TSX-V : BNT) (« Blue Note ») annoncent les résultats des six derniers trous du programme de forage au diamant totalisant 3 000 m réalisé récemment au projet Croinor, situé près de Val-d'Or, au Québec.

Le programme de forage de onze trous visait à étendre les limites des lentilles minéralisées dans la zone des réserves de minerai actuelles afin de permettre une meilleure délimitation aux fins de planification minière. Une minéralisation importante, variant de 1,10 g/t Au à 50,76 g/t Au, a été recoupée dans chaque trou du programme (voir communiqué de presse du 20 octobre 2011).

Les meilleurs résultats des six derniers trous proviennent du CR-11-416 qui a recoupé 5,28 g/t Au sur une largeur véritable de 5,19 m de 210,4 m à 215,7 m, incluant 9,28 g/t Au sur 2,16 m. Le tableau suivant présente les principales zones minéralisées des trous CR-11-414 à CR-11-419.

No de trou	Section	Pendage	De (mètres)	À (mètres)	Longueur (mètres)	Largeur véritable (mètres)	Au g/t
CR-11-414	310-W	-56	240,0	241,6	1,60	1,08	4,41
CR-11-415	270-W	-72	207,3	207,8	0,50	0,47	10,68
CR-11-415			211,5	212,1	0,60	0,58	3,41
CR-11-415			213,3	214,9	1,60	1,54	2,80
Comprend			214,4	214,9	0,50	0,48	6,19
CR-11-415			216,5	217,0	0,50	0,48	1,10
CR-11-415			220,0	220,5	0,50	0,48	2,61
CR-11-416	290-W	-67	210,4	215,7	5,30	5,19	5,28
Comprend			213,5	215,7	2,20	2,16	9,28
Comprend			215,2	215,7	0,50	0,49	20,41
CR-11-417	260-W	-59	231,3	232,3	1,00	1,00	4,09
CR-11-417			249,7	250,2	0,50	0,50	1,48
CR-11-417			255,0	260,0	5,00	5,00	2,19
Comprend			259,0	260,0	1,00	1,00	6,39
CR-11-417			283,1	283,6	0,50	0,50	7,30
CR-11-417			287,1	287,7	0,60	0,60	1,12
CR-11-418	290-W	-56	137,3	138,0	0,70	0,70	3,85
CR-11-418			162,0	163,9	1,90	1,90	4,28
CR-11-419	240-W	-55	102,0	102,5	0,50	0,50	1,92

No de trou	Section	Pendage	De (mètres)	À (mètres)	Longueur (mètres)	Largeur véritable (mètres)	Au g/t
CR-11-419			105,0	105,8	0,80	0,80	4,08
CR-11-419			129,6	130,1	0,50	0,50	4,46
CR-11-419			134,4	135,0	0,60	0,60	1,75
CR-11-419			180,3	181,7	1,40	1,40	4,27
Comprend			181,2	181,7	0,50	0,50	9,06

Comme pour les précédents travaux de forage réalisés à proximité des réserves de minerai actuelles, les résultats de ce programme de forage continuent de démontrer la continuité des lentilles minéralisées et la possibilité d'augmenter les réserves à Croinor.

### **MISE À JOUR DU RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCEMENT DU PROJET**

La mise à jour de l'étude de préfaisabilité conforme au Règlement 43-101 intégrant les résultats de forage des programmes de 2010 et de 2011 est en cours et devrait être complétée au cours des prochaines semaines. Au cours des derniers mois, Blue Note a travaillé activement au montage financier du projet et la mise à jour de l'étude de préfaisabilité lui permettra de poursuivre les discussions avec de potentiels partenaires financiers déjà identifiés.

Le programme de forage a été réalisé par Forages La Virole et a été supervisé par le personnel d'InnovExplo sous la supervision de M. Carl Pelletier, géoscientifique, une personne qualifiée et indépendante au sens des lignes directrices du Règlement 43-101. La teneur en or a été établie au moyen d'essais pyrognostiques et de spectrométries d'absorption atomique ou d'essais pyrognostiques et d'analyses gravimétriques si la teneur était supérieure à 3 g/t par le laboratoire Techni-Lab S.G.B. Abitibi Inc. qui est situé à Sainte-Germaine-Boulé, au Québec.

M. Arthur Hamilton, géoscientifique, Directeur, exploration de Blue Note Mining Inc. est une personne qualifiée au sens des lignes directrices du Règlement 43-101 et il a examiné les renseignements techniques figurant dans le présent communiqué.

### **À PROPOS DE CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES**

Corporation Éléments Critiques travaille activement au développement de son important projet de lithium-tantale, situé au Québec et détenu à 100 %. Le projet contient actuellement une nouvelle ressource conforme au règlement 43-101 de **26.5 MM de tonnes indiquées à une teneur de 1,30 % Li<sub>2</sub>O Eq. ou 0,98 % Li<sub>2</sub>O et 163 ppm Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 10.7 MM tonnes inférées à une teneur de 1,14 % Li<sub>2</sub>O Eq. ou 0,86 % Li<sub>2</sub>O et 145 ppm Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub>.**

Corporation Éléments Critiques a mandaté, Genivar, l'une des plus grandes firmes d'ingénierie indépendantes au Canada, afin de réaliser son étude de préfaisabilité ainsi que son étude environnementale. La firme Acme Metalurgical Ltd, de Vancouver s'occupe quant à elle de la métallurgie du projet.

Le portfolio de la Société inclut aussi des projets de terres rares, niobium et tantale dans les montagnes Rocheuses en Colombie-Britannique, des projets de terres rares, de tantale et de niobium au Québec ainsi qu'une participation de 50 % dans le projet Croinor situé au Québec, lequel contient des ressources mesurées et indiquées conformes au règlement 43-101 de 814 228 tonnes à 9,11 g/t Au pour 238 414 onces d'or à une teneur de coupure de 5 g/t Au.

### **À PROPOS DE BLUE NOTE MINING**

Blue Note Mining est une société d'exploration et d'exploitation minière dont le siège social est situé à Montréal et qui possède des terrains dans les régions aurifères connues du Canada, incluant la prolifique région de Val-d'Or, au Québec, et le nord du Nouveau-Brunswick.

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Ce communiqué de presse contient l'analyse de questions qui peuvent renfermer des énoncés prévisionnels selon les termes des lois sur les valeurs mobilières et qui comportent certains risques et incertitudes. Bien que la Société estime que de tels énoncés prévisionnels reflètent des attentes fondées sur des projections raisonnables, elle ne peut garantir que ses prédictions seront atteintes. Les facteurs pouvant faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux prédictions comprennent les répercussions des conditions économiques en général, les mesures prises par les autorités gouvernementales, les incertitudes relatives aux négociations de contrats, les besoins de financement additionnel, l'acceptation des produits de la Société par le marché et la concurrence. Ces facteurs et d'autres sont examinés en détail dans les documents que la Société a déposés auprès des Autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières.

### **Actionnaires d'Éléments Critiques, veuillez communiquer avec :**

Jean-Sébastien Lavallée, P.Geo  
Président et chef de la direction  
819 354-5146  
[president@cecorp.ca](mailto:president@cecorp.ca)  
[www.cecorp.ca](http://www.cecorp.ca)

Relations publiques Paradox  
Jean-François Meilleur  
514 341-0408

### **Actionnaires de Blue Note, veuillez communiquer avec :**

Jean Mayer  
Vice-président exécutif  
800-937-3095 poste 236  
[jmayer@bluenotemining.ca](mailto:jmayer@bluenotemining.ca)  
[www.bluenotemining.ca](http://www.bluenotemining.ca)

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires  
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)  
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.